

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2024/004

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 24

SÉANCE EN DATE DU 12 FÉVRIER 2024

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 3.1 : COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL ET AFFECTATION DES
RÉSULTATS
COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEXES DU LOTISSEMENT "LES
TILLEULS" ET DU LOTISSEMENT "JOSEPH CRESSOT"**

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2023

Le Conseil Municipal,

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle du conseil municipal,
Sous la présidence de M. Gérard Bergantz, adjoint au maire,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À la majorité des voix, (M. Jean Paul Schmitt votant contre, Mme Marie Laure Meyer, Marie Hennard, M. Armand Gross et M. Patrick Hirschberger qui a donné procuration à M. Jean Paul Schmitt, s'abstenant)

- adopte le compte administratif du budget principal au titre de l'exercice 2023,
- donne acte à M. le Maire de la présentation faite du compte administratif 2023 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement

Libellé	Montant
Dépenses de l'exercice	4.507.241,56 €
Recettes de l'exercice	5.833.587,61 €
Excédent de l'exercice 2023	1.326.346,05 €
Report excédent de l'exercice 2022	1.451.844,34 €
Résultat de fonctionnement au 31/12/2023	2.778.190,39 €

Section d'investissement

Libellé	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses de l'exercice	3.431.865,54 €	1.399.476,10 €
Recettes de l'exercice	3.680.923,98 €	611.566,87 €
Excédent de l'exercice 2023	249.058,44 €	-787.909,23 €
Report excédent de l'exercice 2022	174.984,96 €	
Résultat d'investissement au 31/12/2023	424.043,40 €	

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 19 février 2024

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 16 février 2024
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

